

GREENCIDE 30 CW

ANTIMICROBIEN
SOLUTION

Un microbiocide pour le contrôle des bactéries sulfatoréductrices et des myxobactéries visqueuses lors du forage des puits de pétrole, sur les champs pétrolifères, les eaux de gisements pétrolifères, les générateurs de gaz, les conduites et les systèmes de transmission, les champs et l'équipement d'entreposage; tel que les fosses de storage à vapeur d'eau, zone inondable, eau d'injection, étang de retenue, puits absorbants, réservoir de stockage et tout système à eau en circuit fermé pour raffineries et champs pétrolifères.

COMMERCIAL

GARANTIE : GLUTARALDÉHYDE... 30,0%

N^o D'HOMOLOGATION: 25790
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER - POISON
CORROSIF
HAUTEMENT INFLAMMABLE
CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISATEUR CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE

N^o CONSTITUTION EPA : 10352-WV-02
08133-TX-01

NOM D'EXPÉDITION
Liquide inflammable, corrosif, n.s.a.
(Contient de l'acétone, du glutaraldéhyde)
Classement de danger 3,8
Numéro ID UN 2924
PG II

Santé 3
Feu 3
Réactivité 0
Protection personnelle

CONTENU NET – 20 OU 210 LITRES

Nalco Canada ULC
1055 Truman Street, PO Box 5002
Burlington ON, Canada L7R 3Y9

EN CAS D'URGENCE, COMMUNIQUEZ AVEC SPECIAL PRODUCTS AU (281)
431-2561 OU AVEC CHEMTREC AU (800) 424-9300

PRÉCAUTIONS: POSE UN DANGER POUR LES HUMAINS
DANGER
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif. Cause des dommages irréversibles aux yeux. Provoque des brûlures cutanées. Dangereux si inhalé. Dangereux ou fatal si avalé. Dangereux s'il pénètre par la peau. Des contacts cutanés à répétition peuvent engendrer des réactions allergiques chez certaines personnes. Engendre des signes et des symptômes asthmatiques chez les personnes hyper-réactives. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inhaler les émanations et les vapeurs. Ne pas avaler. Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré. Enlever les chaussures et les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES Hautement inflammable! Garder éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Ce pesticide est toxique pour les organismes aquatiques. **NE PAS** utiliser dans les champs de pétrole marins ou estuariens.

PREMIERS SOINS: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne

respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucune liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l' étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d' homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L' inhalation peut provoquer des dommages pulmonaires. D' éventuels dommages aux muqueuses peuvent contre-indiquer un lavage gastrique. Il sera peut être nécessaire de prendre des mesures pour prévenir un choc circulatoire, une dépression respiratoire ou des convulsions.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l' élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s' adresser au fabricant ou à l' organisme de réglementation provincial. S' adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

Les solutions antimicrobiennes GREENCIDE 30 CW sont incompatibles avec la plupart des matériaux de construction communément utilisés comme l' acier, le fer galvanisé, l' aluminium, l' étain et le zinc. Ces solutions peuvent être entreposées et manipulées à l' aide de matériel en acier doublé d' enduit phénolique cuit, en polyéthylène, en acier inoxydable ou en plastique renforcé à l' époxy. Ce produit gèle à environ -43°C. À moins que le réservoir d' entreposage ne soit à l' intérieur ou en sous-sol, il est possible qu' une isolation et un système de chauffage soient nécessaires. Si un chauffage d' appoint est nécessaire, il faut éviter une exposition à des températures élevées. Des températures allant jusqu' à 38° C peuvent être tolérées pendant de courtes périodes (jusqu' à un mois environ). Toutefois, la température d' entreposage maximale préférée est d' environ 27°C. Il est conseillé d' utiliser une pompe centrifuge en acier inoxydable pour le transfert. Des joints spiralés en acier inoxydable avec TEFLON® conviennent comme joints ainsi que pour l' emballage.

Pour empêcher la contamination, stocker ce produit loin de la nourriture pour humains ou pour animaux.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

NE PAS transvaser à l'air libre plus de 20 L de concentré par jour. Utiliser un système d'ajout automatique lorsqu'on utilise plus de 20 L de concentré par jour.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. NE PAS rejeter un effluent contenant ce produit dans un réseau d'égout, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre plan d'eau.

EAUX D'INJECTION

Le produit GREENCIDE 30 CW Antimicrobien devrait être ajouté au système d'injection d'eau à un point où le mélange est uniforme.

Traitement initial : Lorsque le système est passablement contaminé, ajoutez de 167 à 8333 ppm du produit GREENCIDE 30 CW Antimicrobien (0,02 à 8,3 litres de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien par 1000 litres d'eau d'injection). Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu.

Dosage subséquent : Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter hebdomadairement au système, 33 à 8333 ppm de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien

(0,03 à 8,3 litres de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien par 1000 litres d'eau d'injection) ou au besoin pour maintenir le contrôle.

EAUX DE FORAGE, DE RECONDITIONNEMENT ET DE COMPLÉTION

Le GREENCIDE 30 CW Antimicrobien devrait être ajouté aux fluides de forage à un point où le mélange est uniforme comme dans le réservoir à boue.

Traitement initial : Ajoutez 90 à 1665 ppm de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien (1,2 à 25 litres de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien par 100 barils de liquide) à un liquide fraîchement préparé, selon le degré de contamination.

Dosage d'entretien : Maintenir une concentration de 90 à 1665 ppm de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien en ajoutant 1,2 à 25 litres de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien par 100 barils de fluide additionnel ou au besoin selon le degré de la contamination.

FLUIDES DE PACKER

GREENCIDE 30 CW Antimicrobien devrait être ajouté aux fluides de packer à un point de mélange uniforme comme dans le réservoir à boue de circulation. Ajouter 90 à 1005 ppm de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien (1,2 à 16 litres

de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien par 100 barils de fluide) à un liquide fraîchement préparé, selon le degré de contamination. Sceller le fluide de packer traité dans le mur entre le cuvelage et le tubage.

GÉNÉRATEURS DE GAS, CONDUITES ET SYSTÈMES DE TRANSMISSION

Le GREENCIDE 30 CW Antimicrobien devrait être ajouté aux générateurs de gaz, aux conduites et aux systèmes de transmission par injection directe. L'application devrait être menée de manière à s'assurer d'une répartition maximale du GREENCIDE 30 CW Antimicrobien sur toute la surface intérieure de la conduite en ajoutant une quantité de biocide qui ressortira à l'autre extrémité de la conduite. Les critères de réussite du traitement consistent en une réduction du décompte bactérien et/ou des taux de corrosion. Pour faciliter l'application, il est préférable de diluer le GREENCIDE 30 CW Antimicrobien avec le diluant approprié tout de suite avant son usage. La concentration dans le diluant ne devrait pas être inférieure à 840 à 8340. Des injections au système devraient être faites hebdomadairement ou au besoin pour maintenir le contrôle.

PUITS ET SYSTÈMES À STORAGE DE GAZ

Les puits individuels devraient être traités avec une quantité suffisante de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien pour produire une concentration de 840 à 8340 ppm GREENCIDE 30 CW Antimicrobien lorsque dilué dans l'eau présente dans la formation. L'injection devrait avoir lieu avant que le gaz ne soit injecté (pendant l'été). Les injections devraient être répétées annuellement ou selon le besoin pour maintenir le contrôle. Les condensats individuels devraient être traités avec une quantité suffisante de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien pour produire une concentration de 330 à 3330 ppm. GREENCIDE 30 CW Antimicrobien lorsque dilué dans l'eau présente dans les condensats. Les injections devraient être répétées annuellement ou selon le besoin pour maintenir le contrôle.

HYDROTESTS

L'eau utilisée pour effectuer les tests des conduites et des cuves devrait contenir 165 à 6660 ppm GREENCIDE 30 CW Antimicrobien (0,15 à 6,6 litres GREENCIDE 30 CW Antimicrobien par 1000 litres d'eau), selon la qualité de l'eau et le temps d'inactivité du matériel.

OPÉRATIONS DE RAMONAGE ET DE RACLAGE DES CONDUITES

Ajouter GREENCIDE 30 CW Antimicrobien à un bouchon d'eau immédiatement après le racleur (idéalement ce volume d'eau devrait être maintenu à son minimum et contenu entre le racleur et un racleur arrière). Suffisamment de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien devrait être ajouté pour produire une concentration de 0,15 à 1,7% (0,15 à 1,7 litres de GREENCIDE 30 CW Antimicrobien par 100 litres d'eau), selon la longueur de la conduite et la sévérité de l'encrassement biologique.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))